

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2009

Absents excusés : P. CRAMER

1/ Commission d'appel d'offre

Suite à la délibération de mars 2008 concernant la commission d'appel d'offre, aucun suppléant n'avait été nommé pour le maire.

Mr MAYET René a été désigné à l'unanimité des membres présents.

2/ Budget CCAS

En 2009 26 personnes de plus de 70 ans sont comptées pour participer au repas du CCAS.

3/ Budget gîte auberge:

Il est présenté aux conseillers municipaux un budget.

Un accord de principe est donné sur les chiffres qui restent tout de même à être affinés.

4/ Budget commune

Il est présenté et expliqué un budget aux conseillers municipaux. Quelques chiffres manquant seront à rajouter et à revoir pour le prochain conseil.

Concernant les subventions les montants de l'année 2008 sont reconduits à l'exception du comité de jumelage qui doit présenter une demande de subvention particulière.

Le Comité du souvenir français se voit doter d'une subvention exceptionnelle au vu de sa demande.

Dans les demandes de subventions locales, la demande du comice agricole n'a pas été retenue.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 22h15 après avoir fixé la date du conseil municipal au 23 mars.